

<http://www.ayn.fr/spip.php?article1359>



Le cimetière est-il un dépôt d'ordures ?

- Vie de la Commune - Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 14 mai 2023

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Navigation rapide

- [14 mai 2023](#)
- [03 juillet 2025](#)
- [18 décembre 2025](#)

14 mai 2023

Nous saluons le manque total de décence manifesté par les personnes qui ont procédé à un nettoyage de tombe sans prendre le soin de trier leurs déchets.



Nous rappelons que le fonctionnement normal est que chacun reparte avec ses déchets (et en assume le coût). La plateforme pour déchets du cimetière est une courtoisie de la commune à l'égard des personnes en deuil, et ne peut fonctionner qu'avec un minimum de correction.

En l'espèce, l'effort à fournir n'est pas très grand puisqu'il s'agit simplement de séparer les déchets végétaux qui seront compostés, les pots qui peuvent encore servir et ce qui est à jeter.

La présence des morts n'interdit pas un certain savoir-vivre...



03 juillet 2025

Le cimetière est-il un dépôt d'ordures ?

Malgré l'affichage clair et les rappels réguliers, force est de constater que les consignes de tri ne sont pas respectées. Le dépôt « en vrac » de tout et n'importe quoi engendre un travail supplémentaire et inutile pour l'employé communal, sur un temps qui ne peut donc pas être consacré à autre chose.



Devant la répétition de ces incivilités, la plateforme du cimetière doit être purement et simplement supprimée. Toute personne déposant quelque déchet que ce soit devra être verbalisée, conformément au règlement de collecte des déchets.

Il est bien regrettable de devoir prendre cette décision, alors qu'il est si simple de jouer le jeu...

18 décembre 2025



À ce stade, les mots nous manquent pour décrire la colère qui s'empare de nous.

En effet, force est de constater que les dépôts en vrac continuent. Cela ne peut plus être attribué à l'ignorance, étant donné l'affichage très clair et la présence du site de tri à quelques mètres de là.

On en déduit donc que certaines personnes (quelques ?) abandonnent sciemment leurs déchets non triés, en sachant parfaitement que cela, non seulement dégrade l'image du cimetière, mais aussi perturbe le fonctionnement du service technique, qui ne peut donc plus exécuter convenablement son programme d'interventions.

Cet état de fait ne permet pas d'envisager la réouverture de la plateforme à ce jour. À bon entendeur...